



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 MARS 2018**

**ESPACE JEAN RACINE**

Le conseil municipal a été principalement axé sur l'examen du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2018, celui-ci ayant suscité des discussions parfois vives entre l'équipe majoritaire et l'opposition.

Parmi les points de débats, soulignons ceux-ci :

L'école de musique, actuellement installée dans l'ancienne mairie, devrait être déplacée dans l'un des bâtiments situés sur les terrains EDF. Ce bâtiment sera réhabilité et conservé jusqu'à la mise en oeuvre de locaux définitifs derrière l'Espace Jean Racine. Saint-Rémy En Marche ! n'est pas favorable à cette décision, car l'installation actuelle de l'école de musique satisfait pour l'instant le personnel enseignant, qui demande un transfert *définitif* dans des bâtiments dédiés avec salles de cours et de répétition d'orchestre adaptées. La réhabilitation du bâtiment sur les terrains EDF va coûter 200 K€ (hors étude de 18 K€) pour une utilisation temporaire de 3 ans seulement.

Les élus minoritaires participent à des commissions où tout est élaboré et acté d'avance. De nombreuses commissions n'ont toujours pas eu lieu, en particulier en matières scolaire et périscolaire, alors que le programme de l'équipe majoritaire annonce la livraison de la restauration scolaire et du centre de loisirs d'ici fin 2019, soit dans 21 mois.

L'implication des Comités Consultatifs de Quartier dans les concertations et les processus décisionnels reste dans le flou, alors qu'il était question de remettre la vie associative au centre de la vie locale. À titre d'exemple, une réunion publique sur la circulation dans le Rhodon a été organisée mardi 20 mars dans l'urgence, sans en informer l'association de quartier directement intéressée.

On en sait un peu plus sur les conséquences de la carence en logements sociaux dans notre commune. Elle coutera 125 000 euros sur le budget 2018. Et en 2019, ce sera en principe de l'ordre de 188 000 euros. Espérons que la construction de nouveaux logements sera activée rapidement pour réduire cette amende ...

Enfin le maire, pendant la campagne électorale, s'était fait fort de changer le Directeur Général des Services (DGS) dès sa prise de fonction. Trois mois après, toujours rien, bien au contraire : nous avons assisté au recrutement ultra-rapide d'une directrice de cabinet. Rappelons que notre liste Saint-Rémy En Marche ! avait été attaquée sur le maintien (ou pas) du DGS à son poste. Nous avons alors clairement communiqué que légalement le DGS bénéficiait d'un délai minimum de six mois avant d'être remplacé. Nous ne voulions pas nous engager sur une telle promesse qui relevait de la pure démagogie.

Compte tenu du nombre d'incertitudes mises à jour durant la discussion du budget proposé, les élus SREM ont décidé de voter contre le ROB 2018.

---

## VOTE DES ELUS SREM ET LEURS INTERVENTIONS

---

Présents élus SREM : Dominique Dufrasnes, Agnès Bosdarros, Luc Bergé, Sandrine Nguyen, Jérôme Pompeigne

### 1- Créances admises en non-valeur des impayés du budget communal

POUR : unanimité

### 2- Rapport d'orientation budgétaire – exercice 2018

Dominique Dufrasnes : Monsieur le maire, vous faites état d'un mouvement de poste pour le directeur général des services. Pouvez-vous nous donner plus de précision sur les modalités et le calendrier envisagé pour ce mouvement de poste qui était une de vos 5 actions prioritaires que vous avez indiquées durant la campagne ? Pour rappel nous avons été attaqués de manière virulente pour avoir évoqué un délai de 6 mois pour effectuer un tel mouvement de poste.

**Réponse** : Procédure en cours de régularisation avec une vision plus claire au prochain CM.

Agnès Bosdarros : Une question Monsieur le Maire sur l'Equilibre Budgétaire du contrat Léo Lagrange et son arrêt lors de la mise en place de la semaine des 4 jours : pourriez-vous nous confirmer que l'arrêt des prestataires n'aura pas d'impact sur l'équilibre du budget malgré l'augmentation des charges de personnel ré-internalisées? Quel est votre plan d'actions pour absorber cela ? Quelle est l'enveloppe des subventions correspondantes ?

**Réponse** : Retour le 5 Avril sur l'état des lieux demandé aux personnes responsables.

Sandrine Nguyen : Lorsque vous disposerez des éléments de la perception, nous souhaiterions connaître le nombre de foyers qui ne paieront plus la taxe d'habitation sur St Rémy les Chevreuse en 2018 ? Quel sera l'impact sur les recettes de la commune en 2018 ? Idem pour 2019 et 2020 puisque la réforme s'étale sur les 3 prochaines années ?

**Réponse** : Nous vous transmettrons les éléments lorsque les problèmes de perception auront été réglés. Les autres maires n'ont pas de vision non plus.

Luc Bergé : Concernant la réhabilitation de l'Ecole de Musique, pourriez-vous nous dire où se situera ce bâtiment exactement ? Les responsables de cette école ne souhaitent pas déménager tous les deux ans et préféreraient une infrastructure offrant des salle de cours insonorisées et une salle de répétition d'orchestre. Est-ce que le nouveau bâtiment sera construit pour répondre à ce double besoin ? Quel serait son coût ?

**Réponse** : Les locaux actuels situés dans l'ancienne mairie ne satisfont pas aux normes de sécurité. Le coût du bâtiment sur les terrains EDF est de 200 K. Il accueillera l'école de musique pendant 3 ans. Les conditions de confort y seront bien meilleures. Conditions de sécurité : 14 élèves maximum.

LucBergé (à la suite de M. Binick) : 17800 euros sont prévus pour un contrat d'étude technique sur le gradinage télescopique de l'EJR. En même temps la collectivité espère en 2018, selon le

ROB, une subvention de 100000 euros sous forme d'une souscription populaire. Pouvez-vous justifier le montant d'une telle étude au regard de l'appel de fond lancé à la population ?

Agnès Bosdarros : Concernant la liste des projets identifiés pour une enveloppe de 2,5 Millions d'euros en 2018, le ROB n'est pas très précis et aucun montant détaillé n'y figure. Pourrions-nous disposer du détail de chaque ligne et avoir une présentation de chaque point svp? A quelle date ?

Sandrine Nguyen : Il est fait mention à plusieurs reprises dans le ROB des futurs investissements que la Commune envisage de réaliser entre 2019 et 2020 qui concernent, entre autres, la création d'un centre de loisirs, d'un RAM, d'un restaurant scolaire ainsi que d'une cuisine centrale. Ces projets de constructions sont évalués à hauteur de plus de 3 millions d'euros en termes d'investissement pour la commune.

Tout cela est en cohérence avec votre programme de campagne qui affichait ces investissements comme prioritaires et qui sont très attendus par les St Rémois.

Le dernier numéro de Saint-Rémy ma Ville de février 2018 met à nouveau en évidence votre programme et vos priorités avec un planning qui annonce la livraison de la restauration scolaire et du centre de loisirs d'ici fin 2019 soit dans 21 mois.

Or à ce jour, mi-mars 2018, nous nous étonnons de n'avoir été conviés à aucune commission municipale Affaires scolaires, ni Restauration scolaire, ni Petite enfance, enfance et jeunesse qui sont trois instances où ces projets sont étroitement imbriqués. D'autant plus que certaines prestations d'étude ont déjà été lancées comme par exemple les études de géotechniques pour un montant de 10,2K€.

Enfin, les délais étant très serrés, il ne faudrait pas que la concertation soit réduite au sein de ces commissions et que le projet final nous soit présenté sans pouvoir en discuter avec toutes les parties prenantes.

L'expérience passée nous a montré que tout projet d'investissement nécessite au préalable une réelle concertation et que cela prend du temps surtout dans les premières phases d'étude.

D'où nos questions :

Pourquoi ces commissions n'ont-elles pas encore été mises en place compte tenu de la priorité de ces projets ? Pourrions-nous avoir la programmation des prochaines dates rapidement ?

Avez-vous l'intention de gérer ces projets via une commission propre ou groupe de travail en mode projet ? Dans cette éventualité quelles seront les personnes qui y participeront ?

Réponse : La prochaine Commission petite Enfance, Enfance et jeunesse est sur le point d'être programmée par Sylvie Gautier.

Il y a déjà eu une commission restauration scolaire où les élus de l'opposition n'ont pas été conviés. Oubli de la part de la Mairie. L'erreur sera rectifiée pour la prochaine commission restauration.

Quand au projet de reconstruction du Centre de Loisirs, RAM et restaurants scolaires, la Mairie vient d'avoir le retour du programmiste (KAPPA) en charge du projet et les premières analyses seront présentées aux élus des commissions Petite enfance, enfance et jeunesse, restauration scolaire, affaires scolaires et Service techniques – voirie – mobilité prochainement.

Agnès Bosdarros : J'en profite également, comme indiqué lors de la commission finances à laquelle j'ai participé pour vous demander : nous souhaitons disposer d'une restitution formelle de l'audit financier et de ses détails. Au-delà de votre proposition de venir discuter avec l'adjoint en charge des finances, pourrions-nous avoir une copie de ce rapport svp afin de nous imprégner de manière factuelle de l'état financier des comptes de la mairie?

Compte tenu des nombreuses questions et des incertitudes soulevées sur le ROB, nous avons décidé de voter 'contre' cette délibération.

POUR : 20

CONTRE : 9

### **3- Modification des effectifs n°3\_2018-03-25**

POUR : unanimité

### **4- Convention de partenariat pour « La Jean Racine »**

Luc Bergé : Nous aimons cet événement qui met en valeur St Rémy et, comme vous, nous le soutenons. Nous souhaiterions cependant apprécier l'augmentation du budget alloué entre 2017 (10000 euros) et 2018 (15000 euros). Quelle en est la raison ? L'association Veloxygène a-t-elle été bénéficiaire en 2017 ? Si bénéfices il y a eu, quelle en a été la contrepartie pour St Rémy ? Cette délibération arrive un peu tard pour la prise en charge d'un stagiaire prévu travailler durant 3 mois pour un événement planifié dans un mois.

**Réponse:** La convention a été modifiée. Priorité est donnée aux commerçants Saint-Rémois. La subvention est discutée année par année

POUR : unanimité

### **5- Comité éthique et transparence – Approbation des statuts**

### **6- Comité éthique et transparence – Désignation des membres du Conseil Municipal**

### **7- Comité éthique et transparence – Désignation des membres de la société civile**

Dominique Dufrasnes propose Agnès Bosdarros comme membre SREM du comité d'éthique.

La candidature des membres de la société civile est renvoyée au prochain CM.

POUR : unanimité

### **8- Présentation du rapport annuel du service public de l'eau potable – exercice 2018**

POUR : unanimité

### **9- Présentation du rapport annuel du service public de l'assainissement – exercice 2018**

POUR : unanimité

## **Approbation des CV**

Luc Bergé : PV du 11/01 : M. le maire, concernant le dernier point du PV - la délégation de police municipale à M. Vernisse - quelle décision avez-vous donc prise pour remédier à cette délégation qui contrevient de facto à la loi fixée par le CGCT ?

**Réponse** : la situation de M. Vernisse sera régularisée en même temps que celle de D. Brunello.

Agnès Bosdarros : PV du 15/02 : Monsieur Le Maire, concernant le procès verbal du Conseil Municipal du 15 Février 2018, nous sommes étonnés par la non proposition de la validation en amont de sa diffusion avant ce conseil municipal : Pourriez-vous nous indiquer quelles en sont les raisons ?

## **Questions diverses :**

Question sur le bureau CCHVC - Dominique Dufrasnes : Il aurait été bon qu'un élu de l'opposition puisse siéger au bureau de la CCHVC. Nous avons demandé qu'un 17ème siège soit créé pour le bureau afin que nous puissions élire un membre représentant les oppositions. Ce qui a été refusé.

Question sur le Poubelles Jaunes - Dominique Dufrasnes : Les poubelles sont ramassées deux fois pour les déchets non recyclables et une fois pour les déchets recyclables. Par expérience d'usager il y a de moins en moins de déchets non recyclables. Il serait peut-être intéressant de réduire le nombre de ramassage des non recyclables.